

SEMINAIRE UNSS MAYOTTE

Jeudi 9 et vendredi 10 juin 2016

Majicavo



INTRODUCTION - PRÉSENTATION

L'UNSS Mayotte a organisé jeudi 9 et vendredi 10 juin 2016, dans les locaux du collège de Majicavo, un séminaire de réflexion autour des grands thèmes liés au développement du Sport Scolaire à Mayotte, de ses enjeux et des défis à relever pour les prochaines années, en tenant compte des fortes spécificités locales.

Cette table ronde était devenue indispensable au regard du développement conséquent du nombre de licenciés (+ que doublé en 4 ans) et au regard des attentes placées dans notre institution avec, entres autres, la mesure 14 du PLAN MAYOTTE SECURITÉ POUR TOUS, élaboré par le Ministère des Outre-Mer et le Ministère de l'Intérieur, reconnaissant le "**rôle essentiel de l'UNSS Mayotte comme moyen d'intégration et de valorisation de l'estime de soi**", renforçant ainsi la position et le rôle de l'UNSS Mayotte auprès de la jeunesse de Mayotte dans un territoire en perte de repères.

Ces séances de réflexion, de travail et de propositions, ont rassemblé 20 professeurs EPS, tous impliqués fortement, et à différents titres (coordonnateurs de districts, référents APSA, secrétaire d'AS, etc...), dans le fonctionnement de l'UNSS Mayotte en présence de l'IA-IPR EPS et bien-sûr de la Direction du Service Régional UNSS Mayotte.

ORGANISATION

Après une présentation des objectifs de nos travaux, nous avons procédé à un découpage en trois groupes et lancé au sein de chacun d'eux un **BRAIN STORMING** de 20 minutes afin de laisser émerger toutes les thématiques et problématiques que nous aurions à traiter.

RÉSULTATS DES TRAVAUX - PROPOSITIONS

RE-AMENAGEMENT DES DISTRICTS

Pour intégrer les nouveaux collèges, **RE-EQUILIBRER LES DISTRICTS** et fluidifier les transports nous avons proposé une nouvelle répartition. Après débats, Il en ressort le réaménagement suivant :

DISTRICT NORD :

- MAJICAVO
- KOUNGOU
- DZOUMOGNE
- MTSANGAMOUI
- M'TZAMBORO

DISTRICT CENTRE

- DOUJANI
- PASSAMAINTY
- KWALE
- OUANGANI
- CHICONI
- TSINGONI

DISTRICT EST :

- PAMANDZI
- LABATTOIR
- M'GOMBANI
- KAWENI 1
- KAWENI 2

DISTRICT SUD :

- DEMBENI
- BANDRELE
- TSIMKOURA
- KANI KELI
- SADA

Il est évoqué la possibilité, comme cela c'est déjà fait, en Kayak par exemple, de permettre dans une activité des aménagements à cette répartition pour équilibrer un championnat et/ou faciliter des déplacements.

Au-delà du SR, cette éventualité peut-être envisagée par le référent de l'activité, en réunion des coordinateurs de district ou lors des CMR → **DISTRICTS PAR APSA**

A ce sujet, il serait souhaitable de disposer d'un volant de moyens pour permettre d'indemniser les référents APSA, comme cela se fait à La Réunion. Ils ont une charge de travail importante et sont des pièces essentielles du dispositif UNSS Mayotte.

Pour le **district lycées** (auquel il faut ajouter le LYCÉE MAMOUDZOU NORD) il est proposé de revoir son fonctionnement lors de la réunion de district en septembre.

LES PROJETS (NATIONAL → ACAD → DISTRICT → AS)

Il est évoqué la nécessité de formaliser les **PROJETS DE DISTRICTS**. Ils sont l'interface entre le projet académique qui traduit les objectifs de l'UNSS Mayotte et font valoir des axes prioritaires au regard de la situation territoriale et les projet des AS qui, au plus près du terrain, sont les moteurs des dynamiques locales. Il est envisagé d'apporter une part d'AUTONOMIE FINANCIERE AUX DISTRICTS pour favoriser les initiatives et les innovations qui n'apparaîtraient dans le projet académique.

Particularités de la catégorie CADETS/CADETTES :

Cette catégorie est répartie entre les collèges et les lycées. Pour étoffer ses championnats, trop souvent squelettiques, il est nécessaire d'introduire une thématique "**LIAISON INTER-CYCLES**" au sein des différents projets. Il y sera fait référence d'une part à la catégorie cadets en collèges et lycées et d'autre part, mais nous y reviendrons, au CYCLE 3 entre l'école élémentaire et le collègue.

Le référent APSA est également une personne ressource pour traiter de cette thématique.

COMMUNICATIONS : Service Régional / secrétaire AS / Animateur AS

La transmission de l'information est organisée par mail en direction des secrétaires d'A.S. qui ont pour mission de redispacher vers les collègues les informations utiles à leurs activités. LE SITE WEB UNSS MAYOTTE est également un outil privilégié de communication. Cependant, force est de constater, qu'il y a une perte d'information entre le SR et les animateurs AS.

Plusieurs pistes sont évoquées pour palier à cette difficulté.

- Préciser le rôle du secrétaire d'AS. Il est indispensable que ce soit un rôle choisi et non subi (ce qui est trop souvent le cas). Une **REUNION DE L'ENSEMBLE DES SECRETAIRES D'AS** en début d'année peut prendre tout son sens pour ancrer la fonction, la préciser et introduire une formation notamment sur l'utilisation des sites UNSS (UNSS.org avec OPUS, UNSS Mayotte) vecteurs essentiels de communication.
- Utilisation du **SITE WEB UNSS MAYOTTE** : Nous avons souhaité inciter fortement les collègues à se diriger régulièrement vers le site UNSS Mayotte pour qu'il devienne un média de communication privilégié entre le SR et ses partenaires, (institutionnels, coordinateurs, animateurs des AS, adhérents des AS, élèves, parents...). Il apparaît nécessaire de poursuivre dans cette voie, en continuant de faire évoluer l'ergonomie du site. Mais également, en accompagnant par une formation, via les secrétaire d'AS par exemple, ou par la mise en place d'un tutoriel vidéo ou autre.

FINANCES des AS

Les AS évoquent régulièrement leur difficulté à se financer et plus particulièrement à financer le contrat UNSS. Il est régulièrement évoquer le peu de moyens, en fonds propres des familles mahoraises, et donc de la nécessité d'une licence à très bas prix qui ne permet pas de financer les contrats UNSS. Pour lever ce frein au développement de l'UNSS sur le territoire, le SR s'est, depuis quatre ans, fortement impliqué dans le financement des contrats.

- *Totalement pris en charge en 2012/2013 (promesse faite par l'ancien Directeur Régional UNSS)*
- *Pris en charge pour $\frac{2}{3}$ en 2013/2014 et 2014/2015*
- *En 2015/2016, réduction nationale de 50% pour les AS en REP+ (8 à Mayotte). Le Service Régional a maintenu la prise en charge de $\frac{2}{3}$ du forfait pour ces AS en REP+ et par mesure d'équité à pris en charge $\frac{5}{6}$ du forfait des autres AS). Mais en 2015/2016, le Conseil Départemental a alloué 50 000 € au paiement de ces forfaits (prenant ainsi à sa charge la part que devait assumer le SR).*

La tendance, après une année faste, est à la diminution des subventions exceptionnelles du Conseil Départemental sur le financement des AS. Ce qui pourrait être perçu comme une augmentation du forfait ou un désengagement du SR dans le financement des licences, doit être compris comme un **retour à la normale**, comme la fin naturelle d'une aide transitoire exceptionnelle qui perdurait depuis longtemps.

Par la mobilisation d'opportunités, diverses AS établissent des budgets confortables leur permettant même d'auto-financer des projets de déplacement hors territoire. **Il existe de multiples solutions souvent ignorées (malgré une forte communication à ce sujet), négligées, ou non sollicitées** comme le fond de solidarité UNSS (seulement 10 as l'ont sollicité).

Il est proposé d'éditer un **VADEMECUM SUR LES FINANCEMENTS POSSIBLES DES AS**.

On pourrait y retrouver :

- Le FONDS NATIONAL DE SOLIDARITÉ UNSS (financement UNSS nationale)
- L'aide pouvant être apportée sur le FONDS SOCIAL attribué au établissement. (Plusieurs établissements mobilisent avec succès, selon des modalités variées, le fond social pour financer la licence des plus démunis éventuellement accompagnée d'un T-shirt de l'AS « obligatoire ? hygiène, santé... ») (financement VR via les établissements - Fonds d'état)
- Aide directe des établissements, par une DEMANDE DE SUBVENTION (VOIRE DON) soit au conseil d'administration, soit à une autre association de l'établissement (parents d'élèves, association de la vie lycéenne, foyer ...)
- Demandes de SUBVENTIONS MUNICIPALES (Cerfa n°12156-04) ou POLITIQUE DE LA VILLE.
- Candidature sur des PROJETS CIBLÉS (ex : Année du sport à l'université, Fondation de France, Ethique et Sport Scolaire...)
- Les VENTES DE TSHIRTS à un prix défiant toute concurrence négocié par le SR auprès de la société MAHONET.
- Il est également des procédures qui favorisent la prise de licences et son paiement, comme par exemple de **coupler la licence avec la vente d'un T-shirt lors de l'inscription des élèves dans l'établissement**.

JEUNES OFFICIELS

Bien que ce soit un axe prioritaire du projet académique, bien qu'ils apparaissent sur le terrain de la formation, de l'encadrement (organisation, juge, brigade verte ...), du reportage, nous ne parvenons pas corrélérer l'augmentation de nos licenciés à celle de nos JO officiellement certifiés...

Outre le fait que la procédure sur OPUSS semble poser problèmes à certains collègues, il y a sans doute une information à mener pour préciser :

- que toutes les fonctions JO sont validables sur OPUSS (organisateur, secouriste, reporter, juge, arbitre...), dans toutes les disciplines et à tous les niveaux, district et départemental pour une validation par l'enseignant puis à partir du niveau académique sur demande au SR.
- qu'il est important de rendre compte du travail effectué et cela passe par la validation sur OPUSS de nos jeunes officiels. Il y va de la reconnaissance de notre investissement sur ce thème et de la validation de ce point d'appui pour nos demandes de fonctionnement (subventions).
- Ce que nous attendons et validons à chaque niveau et pour chaque activité.

Des idées sont évoquées pour l'an prochain :

- Mise en place d'un PROGRAMME "TOUS JO"
- Distribution d'un LIVRET DE CERTIFICATION tel que certains d'entre nous ont connu en métropole (A voir s'il existe toujours à l'UNSS nationale)
- Édition d'un GUIDE JO, comme le GUIDE SPORTIF, qui présenterait les tests de certification aux différents niveaux et dans toutes les APSE pratiquées sur le territoire.

Autre points abordés sur le thème des JO.

Acter et mettre en œuvre une **VERITABLE responsabilisation des JO**, notamment des Jeunes Arbitres. Trop souvent l'intervention intempestive et passionnée de certains collègues met à mal cet objectif éducatif. Il est proposé d'éditer des **FICHES PLASTIFIÉES** précisant les points de règlements attendus à chaque niveaux (district, départemental, académique) dans chaque activités. Ce document permet de clarifier les règlements par activité et permet de guider l'intervention des JO mais aussi des enseignants accompagnant l'intervention du JO.

Un **SUPERVISEUR** pour chaque compétition, au moins au niveau académique, semble être utile pour réguler, modérer, les rencontres.

Il est également proposé de former des **JEUNES COACHES** pour limiter l'intervention passionnée de quelques collègues lors des matchs principalement en sport collectif. Cette proposition fait débat. Certains mettent en doute la capacité de nos jeunes à mener à bien cette tâche, en écho il est indiqué que, pour la boxe française par exemple, la fonction de juge, d'arbitre et de coach fait partie intégrante de l'activité.

Ce point est à mettre à l'ordre du jour des CMR de septembre 2016.

REPARTITION DES COMPETITIONS

Trois choses sont évoquées, la répartition géographique des lieux de rencontres, le nombre d'équipes engagées dans les différents championnats et les championnats d'académie de sports collectifs

- La répartition géographique des lieux de rencontres :

Au niveau district il demandé aux coordonnateurs de varier les lieux de rencontre pour éviter soit de longs déplacements à répétition, soit une occupation trop régulière d'une même installation qui pénalise les entraînements. Les coordonnateurs font valoir qu'ils prêtent déjà une grande attention à ce problème, pas toujours très simple à gérer.

Au niveau académique, il est fait état du nombre important de finales en Petite Terre. Il y a TROIS raisons à cela, la **qualité des installations** (gymnase et stade), l'assurance d'un **cadre sécurisé** (c'est la raison du déplacement du Raid Académique uniquement sur Petite Terre) et une **centralisation pour les transports**.

D'une manière générale il est envisagé de développer les activités de **BEACH (1 rencontre par période et par district)** pour diversifier et différencier les lieux de rencontres sportives de l'UNSS MAYOTTE. cf **JNSS2016 du 14 septembre 2016**.

- Le nombre d'équipes engagées dans les différents championnats

Il est fait état d'**ENGAGEMENTS VIRTUELS** trop important en début d'année au moment de la constitution des calendriers. Il est ensuite regrettable d'avoir des rencontres prévues ou une seule équipe sur trois ou quatre se présente. Il est également précisé que certaines AS alourdissent considérablement les championnats en engageant 5 à 6 équipes au niveau district.

Cependant, nous devons offrir au plus grand nombre la possibilité de s'exprimer dans des rencontres inter-établissement.

Il semble difficile d'édicter une règle commune à l'ensemble des APSAE pour répondre à cette difficulté.

En **SPORTS COLLECTIFS**, il est proposé de planifier, dans un premier temps, un format de rencontres prévu avec uniquement **DEUX EQUIPES PAR CATEGORIE ET PAR AS** pour le championnat de district. Un établissement qui posséderait davantage d'équipes le ferait savoir au coordonnateur et au référent du sport collectif concerné.

Pour ces équipes supplémentaires, il serait alors envisagé, soit de compléter le championnat s'il reste de la place, soit de se réorienter vers des tournois de Beach et en dernier lieu si le nombre d'équipe est conséquent il peut être envisagé un second championnat, ou des tournois pour les équipes 3,4,5... non qualificatifs pour les championnats d'académie.

La construction des différents championnats et l'adaptation choisie est à décider en début d'année dans le cadre des **CMR**. **Le référent de l'activité en relation avec les coordonnateurs choisira les modalités les plus adaptés pour permettre au plus grand nombre de licenciés de pratiquer à son meilleur niveau.**

- Les championnats d'académie de sports collectifs

Il est envisagé de regrouper **SUR UNE SEULE JOURNÉE** les finales académiques de sports collectifs. Cette mesure permettrait d'aérer le calendrier des rencontres, de créer un temps fort en sport collectif et de valoriser plus encore nos JO... Précision utile, ce regroupement sur un même mercredi n'implique pas nécessairement un regroupement en un même lieu. Nous sommes bien conscients que ce choix met à mal les projets d'AS construit autour de la multi-activités et nécessitera donc une redéfinition de ces projets.

TRANSPORTS DES AS

Pour les entraînement :

Le **Plan Mayotte Sécurité pour Tous** du 2 juin 2016 fait référence à l'UNSS comme *“levier essentiel d'intégration et de valorisation de l'estime de soi...Dans cette optique, les activités pratiquées en UNSS devront pouvoir bénéficier des transports scolaires, compétence de la collectivité.”* Nous avons là une ouverture pour faire valoir un **RAMASSAGE SCOLAIRE** et donc un retour dans les villages, après l'entraînement du **MERCREDI APRES MIDI**, pour les licenciés de nos AS au même titre que tous les autres transports scolaire hebdomadaires.

Pour les compétitions :

Les modalités de commande de bus auprès coordonnateurs n'est pas encore bien comprise par l'ensemble des collègues.

Les bus sont à commander auprès des coordonnateurs **AVANT LE MERCREDI MIDI** pour lui permettre d'émettre sa commande auprès des transporteurs. L'inscription d'une équipe à une compétition ne décharge en aucun cas de la commande de bus. Les collègues animateurs des AS ne peuvent commander directement leur bus, exception faite cette année pour les collègues des lycées. Un bus directement commandé par un responsable d'AS d'établissement est à la charge de l'établissement.

Ces règles simples sont sans aucun doute à **REPRECISER** lors de l'**AG** de rentrée, en AG de district, dans le guide sportif...

Une application est prévue sur le site pour simplifier ce dispositif.

A l'issu des compétitions il est également demandé un **RETOUR SYSTEMATIQUE DANS LES VILLAGES**. En sécurisant les retours, cette mesure doit permettre de favoriser la participation aux rencontres inter-établissement. Elle doit également permettre le **bon déroulement du protocole de remise des récompenses, essentiel pour nos élèves, en fin de rencontre en évitant les départs précipités**.

Autre point TRANSPORTS, à la demande des collègues de lycées.

Au lycée le recrutement se fait sur tout le territoire. Il est souvent plus rapide pour un lycéen de rentrer avec le bus d'un autre établissement.

il doit être envisagé une **DÉLÉGATION DE RESPONSABILITÉ** (avec un autre enseignant EPS) pour faciliter le retour des élèves après les rencontres sportives.

Il est enfin évoqué la nécessaire actualisation de la **CONVENTION** avec la **STM** pour les déplacements incluant l'utilisation de la barge (gratuité).

SORTIES HORS DU TERRITOIRE

Les sorties hors territoire sont par définition des **moments privilégiés** d'ouverture sur le monde extérieur. Pour nos élèves compte tenu du contexte particulier à Mayotte, l'expérience est bien souvent unique.

Cette année dans le cadre de l'UNSS :

- Trois établissements se sont rendus à l'Île Maurice pour les Gecko Games (Passamainty, Pamandzi et M'Tsangamouji en Minimes Equipes Mixtes)
- Deux établissements ont participé à la coupe des DOM TOM en sport collectif (Passamainty en Hand ball Minimes garçons et Tsingoni en Volley Ball Minimes Filles)
- Deux établissements ont participé au championnats de France (Doujani en Tennis de Table Collèges et le Lycée de Petite Terre en Athlétisme Equipes Lycées).
- Un établissement à participé aux premier Tournoi de Rugby de l'Océan Indien organisé par le Lycée Français de Tananarive à Madagascar (Passamainty en Rugby Benjamin Garçon)
- Deux établissements ont participé au championnat académique UNSS de la Réunion. (Lycée de Petite Terre Athlétisme Equipes Lycées et Passam Kayak).

Ces sorties du territoire sont toutes, dans un premier temps, inscrites au sein des projets des AS.

Certaines sont prévues dans le projet du Service Régional. Il est recherché un équilibre pluriannuel entre les activités, et les catégories. A ce titre, ces projets bénéficient d'une aide financière directement attribuée par le Service Régional UNSS Mayotte. Ces aides sont issues soit de fonds propres de l'UNSS Mayotte, soit de l'appel à projet auprès de la DJRSCS pour bénéficier du FEBECS (Fonds d'Echange à But Educatif, Culturel et Sportif) soit de subventions particulières sollicitées auprès du Conseil Départemental pour les Coupes des DOM TOM (une par le CD une par UNSS Mayotte).

Pour cette année l'appel à projet FEBECS prenait en compte les Gecko Games, le championnat d'Académie d'Athlétisme à la Réunion et le championnat de France VB MF.

Aide pour le Rugby à Madagascar sur fonds propres du SR UNSS Mayotte.

Pour le reste il s'agit de projets d'AS auto-financés. (Championnat de France d'athlétisme, acad kayak RUN par exemple)

Pour l'an prochain le service fera ses propositions au CRUNSS de septembre permettant ainsi aux AS de se positionner en début d'année pour ces sorties hors du territoire.

LE CYCLE 3

Pour la première fois cette année l'UNSS Mayotte a introduit dans son projet académique des rencontres proposées aux écoles élémentaires. Nous nous sommes adressés plus particulièrement aux élèves de CM1/CM2 qui, avec nos 6ème de collège intégreront à la rentrée prochaine le **CYCLE 3** créé par la loi pour la **REFONDATION DE L'ECOLE**.

Cette année nous avons proposé aux écoles primaires **6 ÉVÉNEMENTS** :

- Les actions de la journée du sport scolaire (les primaires ont été présents sur 6 manifestations sportives)
- Le cross académique
- Les relais académiques
- La journée de promotion des jeux de pétanque
- Le festival de danse
- Les jeux des jeunes en Rugby

Pour l'an prochain nous envisageons de reconduire et d'étoffer ces propositions. Ces projets d'événementiels intègrent un projet plus vaste ayant pour objectif de développer la pratique de l'EPS à l'école élémentaire. Aussi, invitons-nous les collègues des collèges et les écoles élémentaires à nous faire part des projets autour de ce cycle 3 pour les accompagner et orienter notre projet. Un chemin conséquent reste à parcourir pour intégrer les écoles :

- Dépasser les problèmes de temps scolaire (Beaucoup d'écoles finissent à 10H30 le mercredi matin)
- Régler les problèmes d'assurance (Il est évoqué une licence flash comme il peut en exister dans certaines fédérations sportives pour couvrir les événements exceptionnels),
- Intégrer éventuellement le périscolaire,
- Financer les transports (Le plan Mayotte Sécurité pour Tous peut nous aider)

LE CROSS ACADEMIQUE

Dans la continuité de la problématique évoquée ci-dessus, il est envisager de faire participer les écoles élémentaires au cross académique. Mais plutôt que ce soit des écoles proches de l'événement comme ce fut le cas l'an passé, nous souhaiterions que des équipes soient issues de rencontres inter-écoles au sein de toutes les circonscriptions. Plusieurs collèges invitent déjà des écoles élémentaires à leur cross d'établissement. Il s'agirait alors d'inciter à la généralisation de cette pratique et d'ouvrir le cross académique aux classes ou équipes victorieuses qui accompagnerait le collège de proximité au cross académique.

Pour permettre un calendrier plus étoffé en cross, il est proposé de développer des cross de district. Ils ne seraient pas contraints à une formule de cross traditionnel. Ce peut être d'une course en durée sur un stade par équipe sous forme de relais... Ces cross peuvent être l'occasion pour les collèges qui n'ont pas de cross d'établissement de tester leurs équipes.

LE KAYAK

La pratique du kayak est redue de plus en plus difficile sur Mayotte, les bateaux vieillissant ne sont pas remplacés, la structure fédérale et les clubs sont de moins en moins conciliant pour faciliter la pratique scolaire et l'UNSS. Ce constat amène nos référents Kayak à s'interroger sur la suite à donner pour leur engagement sur cette activité. Il est évoqué la possibilité d'effectuer l'achat d'embarcation UNSS/VR avec une mise à disposition au AS. Il est également proposé de diversifier l'activité en introduisant le paddle, sans doute moins onéreux et plus facile à transporter et à stocker.

LES RAIDS

Mixtes, sollicitant de multiples ressources dans des activités diverses, adaptés au formidable terrain de jeux que peut être le territoire Mahorais, l'activité Raid est une priorité académique. Il a cependant du mal à concerner beaucoup d'élèves et il mobilise souvent de gros moyens humains et matériels pour sécuriser l'activité et la rendre attrayante. Pour augmenter le rapport Nombre de Participants / Nombre d'encadrants (profs et JO) il est proposé de mettre en place des RAIDS SIMPLIFIÉS.

L'idée serait d'organiser trois ou quatre raids qui se dérouleraient simultanément. Chaque lieu accueillerait une catégorie et lors des journées suivantes, il serait opéré une rotation des catégories sur les lieux de raids. Ainsi, la même organisation servirait trois ou quatre fois. Ce dispositif permettrait d'augmenter le volume de raids au calendrier, sans imposer de grosses organisations. Ces raids sont envisagés comme une préparation à des rencontres plus conséquentes et sélectives comme peut l'être le raid académique.